

# L'INS : Votre sécurité, c'est notre priorité !

## Votre IDENTITE NATIONALE DE SANTE est UNIQUE.

L'identité nationale de santé (INS) vous suit tout au long de votre vie. Elle contribue à la qualité et à la sécurité de votre prise en charge dans votre parcours de santé.

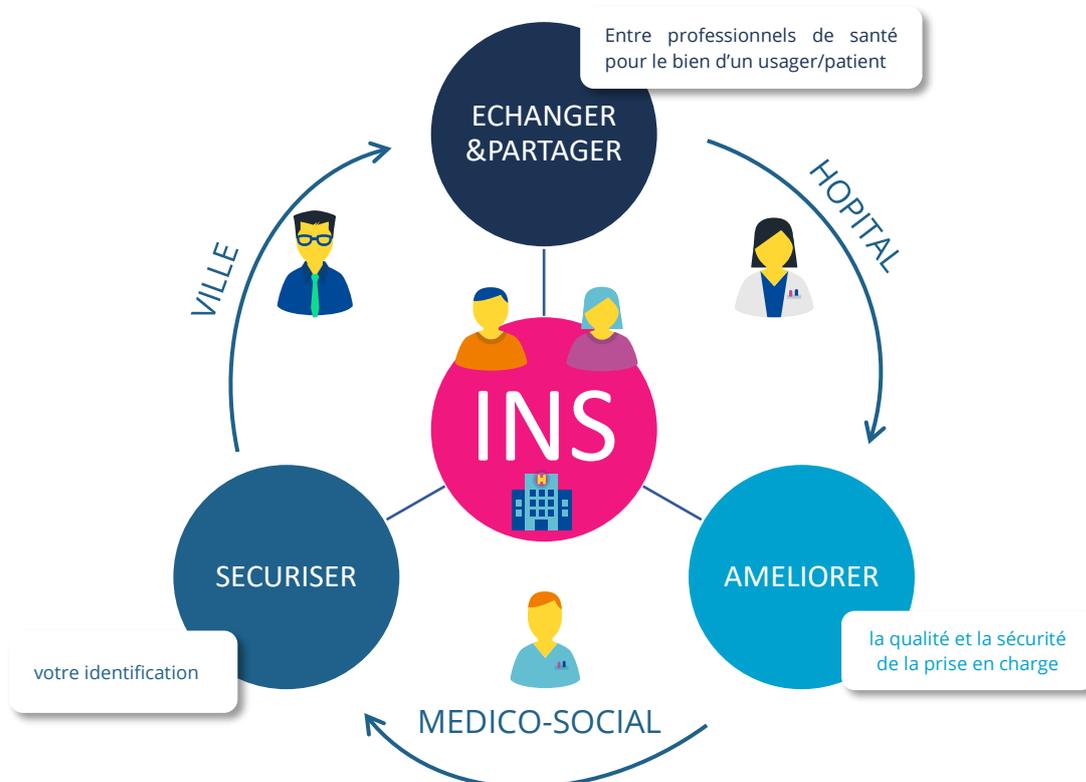
## Qu'est-ce que l'INS ?

Identifiant personnel appelé « **matricule INS** » (numéro d'inscription unique au répertoire INSEE) +



- ➔ Le nom de naissance
- ➔ Le(s) premier(s) prénom(s) de naissance
- ➔ La date de naissance
- ➔ Le genre
- ➔ Le code INSEE lieu de naissance

*Les professionnels de santé ont l'obligation de vous faire décliner votre identité à chaque soin*



Depuis le 1er janvier 2021, les professionnels utilisent l'INS. Pour sécuriser votre identification, merci de présenter une **pièce d'identité récente.**